



INFORMATION PRÉSENCE VOLONTAIRE D'ALLERGÈNES

menu de la semaine du 19 au 23 février 2018

		ARACHIDES 	CRUSTACÉS 	CÉLÉRI 	FRUITS À COQUE 	GLUTEN 	LAIT 	LUPIN 	MOLLUSQUES 	MOUTARDE 	ŒUFS 	POISSONS 	SOJA 	SULFITES 	SÉSAME
LUNDI	Salade de lentilles sauce savoureuse			X		X				X	X			X	
	Colin MSC pané au riz soufflé et tranche de citron					X						X			
	Epinards en branches sauce Béchamel					X	X						X		
	Chanteneige						X								
	Compote pomme / cassis allégée en sucre														
MARDI	Feuilleté allumette à l'emmental					X	X				X		X		X
	Omelette du chef aux œufs fermiers						X				X				
	Haricots verts à la crème d'ail			X		X	X						X		
	Vaourt nature au lait entier et sucre						X								
	Fruit														
MERCREDI	Salade verte, vinaigrette à l'échalote									X				X	
	Rôti de bœuf charolais jus tomate					X	X				X				
	Frites au four														
	Saint-Nectaire AOP						X								
	Flan au chocolat						X								
JEUDI	Salade de penne et pesto rouge			X		X				X				X	
	Paupiette de veau sauce des hortillons			X		X	X				X		X		
	Gratin de chou-fleur					X	X								
	Carré de Liqueil						X								
	Fruit														
VENDREDI	Salade d'endives aux dés d'emmental et croûtons, vinaigrette au miel					X	X							X	
	Knack de volaille														
	Pommes vapeur et Cancoillotte						X								
	Cake du chef aux noix				X	X	X				X				

Cette information INCO* concerne exclusivement les 14 allergènes à déclaration obligatoire présents volontairement dans nos menus. Nos recettes sont élaborées dans une cuisine où des aliments susceptibles de contenir un ou plusieurs des 14 allergènes, sont manipulés. Nous vous informons qu'au cours de la production et du service, des contaminations potentielles restent possibles, et ceci malgré toutes les précautions requises. Le règlement INCO ne remplace en aucun cas les procédures d'accueil d'un convive atteint d'allergie alimentaire (certificat médical, Protocole d'Accueil Individualisé...).

*Règlement UE n° 1169/2011 relatif à l'information du consommateur

la cantine pas pareille

